

Paris le 09 novembre 2011

## L'EXPO les villes en mouvement - vers une ville en mutation

Au CAUE de Maine-et-Loire du 1<sup>er</sup> au 11 décembre 2011

Cette exposition itinérante a pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'aménagement urbain et d'insuffler une réflexion transversale auprès des acteurs du cadre de vie. Initiée par Fimbacte, plateforme d'information et de valorisation du cadre de vie -[www.fimbacte.com](http://www.fimbacte.com)- elle réunit toutes les parties prenantes autour de la problématique "vers une ville en mutation".

Cette 2<sup>ème</sup> édition (2011-2014) s'attache à décrypter les tendances de notre cadre de vie et s'articule autour de :

- **L'exposition itinérante** où nos partenaires - entreprises, organisations professionnelles, collectivités - présentent leurs innovations, réponses à l'évolution du cadre de vie.
- **Les débats**, organisés dans chaque ville impliquée, orientés vers les professionnels, où Élus et opérateurs locaux nous font découvrir leurs projets phares, générateurs de leur mutation urbaine.

Le débat organisé à Angers aura pour thématique

**"Angers, un urbanisme promoteur du développement économique ?"**

**Vendredi 2 décembre 2011 de 11h00 à 12h30**

(accueil dès 10h30)

CAUE de Maine-et-Loire

312 avenue René Gasnier - 49100 ANGERS

sur inscription avant le 25 novembre

par mail à [expo@fimbacte.com](mailto:expo@fimbacte.com)



En présence de **Jean-Luc ROTUREAU**, Adjoint au Maire d'Angers, en charge de l'urbanisme, du droit des sols et du logement, Vice Président d'Angers Loire Métropole

Et de

**Philippe AUGERAN**, Directeur Développement des Territoires de la CCI DE MAINE-ET-LOIRE / **Michel BALLARINI**, Directeur Général de la SODEMEL / **Cyril TRETOUT**, Architecte Urbaniste, Associé AGENCE NICOLAS MICHELIN

Animé par

**Hedwige de PENFENTENYO**, Directeur Fondateur Fimbacte

Angers, dynamise son aménagement urbain par la transformation de zones existantes, la création de quartiers, le développement de nouveaux modes de mobilité tout en affirmant ses spécificités qui génèrent des pôles d'excellence.

Cet essor respecte la diversité historique, culturelle et économique de son site tout en contribuant à allier développement urbain et économique.

- Quel rôle l'aménagement urbain peut-il avoir dans le développement économique?
- Quels projets peuvent être plus déterminants pour cette démarche mixte économie/urbanisme?
- Comment préserver une mutation équilibrée à l'échelle de la ville et de son territoire?